

Instructions de course types

SPEED CUP

Internautique St Jorioz
Lac d'Annecy
1 juin 2025

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1.

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- L'épreuve est ouverte à
- - tous les bateaux en intersérie Dériveurs à l'exception des Classes Light Kids, Light,
- - tous les bateaux en intersérie Multicoques à partir de 14 pieds,
- Les bateaux sans rating FFvoile seront classés en temps réel.
- - toutes les planches à voile, et planches à foil.
- - tous les Wingfoil

1 RÈGLES

1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile.

1.2 En cas de traduction de ces IC, le texte français prévaudra

1.3 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrents, aux concurrentes, aux accompagnateurs et aux accompagnatrices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants, participantes, accompagnateurs ou accompagnatrices. Un concurrent, une concurrente, un accompagnateur ou une accompagnatrice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

2.1 Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information sur la terrasse du club nautique ; ils seront également mis en ligne à l'adresse <https://boldorannecy.com>

3.2 Le PC course est situé au club nautique de l'INSJ - 457 route de la vieille église - 74410 ST JORIOZ

4. CODE DE CONDUITE DP] [NP]

4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé sur le ponton devant le club.

5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 30 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates des courses :

Date	Classe
1 juin 2025	Dériveurs Multicoques Planche à voile et foil Wingfoil

6.2 Briefing aux concurrents 10h45.

6.3 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première fenêtre de départ est à 12h.

6.4 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

6.5 Le dernier signal d'avertissement de la dernière fenêtre de départ ne sera pas fait après 16h30

7. PAVILLONS DE CLASSE

Pavillon 470 : pour les dériveurs

Pavillon Hobie Cat : pour les catamarans

Pavillon Star (Etoile) : pour les planches à voile et wingfoil

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement de la zone de course est défini en annexe.

9. LES PARCOURS

Sont définis en annexe parcours



10. MARQUES

10.1

Marques de départ	Marques de parcours et de dégagement	Marques de changement de parcours	Marques d'arrivée
Cylindrique jaune BOLA	Cylindrique jaune BOLA	RAS	Cylindrique jaune cerclée bleu BOLA

11. LE DEPART

Le départ peut s'effectuer à discrétion des concurrents dans la fenêtre de 15 minutes définie pour chaque départ

La montée du signal d'avertissement signifie que la ligne est ouverte

L'affalée du signal d'avertissement signifie que la ligne est fermée

11.1 La ligne de départ sera définie entre le bateau du CC arborant un pavillon orange et la marque de départ

11.3 Un bateau qui ne prend pas le départ dans la fenêtre le concernant sera classé DNS

12. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera définie entre un bateau CC arborant un pavillon bleu et la marque d'arrivée

13. SYSTEME DE PENALITE

14.1 Pour TOUTES LES CLASSES, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

14. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

14.1

Classe	(a) Temps cible	(b) Temps limite du premier pour finir
Toutes	10 minutes	30 minutes

14.2 15 minutes en temps réel pour finir après le premier

15. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

15.1 Le secrétariat du jury est situé Club House

15.2 Le temps limite de réclamation est de 30 minutes après l'arrivée du dernier bateau de la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour. Selon ce qui est le plus tard.

15.3 La salle du jury est située dans une des salles du Club House

16. CLASSEMENT

16.1 1 course doit être validée pour valider la compétition.

16.2 Courses retirées

(a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses.

(b) Quand 3 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score

16.3 Le système de calcul du temps compensé est temps sur temps

Le temps de course de chaque bateau est calculé entre son passage de la ligne de départ et celui de la ligne d'arrivée

16.4 Les coefficients utilisés pour le calcul des temps compensés seront affichés 1 heure avant le départ de la 1^{ère} course du Jour.

17. REGLES DE SECURITE

17.1 Pas d'émargement en sortie ni en retour prévu.

17.2 Matériel de sécurité et flottabilité personnelle [DP]

Le port d'un gilet de sauvetage conforme à l'article 240-3.12 de la division 240 est obligatoire pour tous les membres d'équipage, en tout temps, dès que le bateau a quitté le ponton ou le quai dans le port et jusqu'au retour au quai ou au ponton. Ce gilet doit être capelé par-dessus tout autre vêtement.



18. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels seront identifiés BOLA

19. BATEAUX ACCOMPAGNATEURS [DP]

Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés un ruban Jaune sur la partie du bateau la plus visible

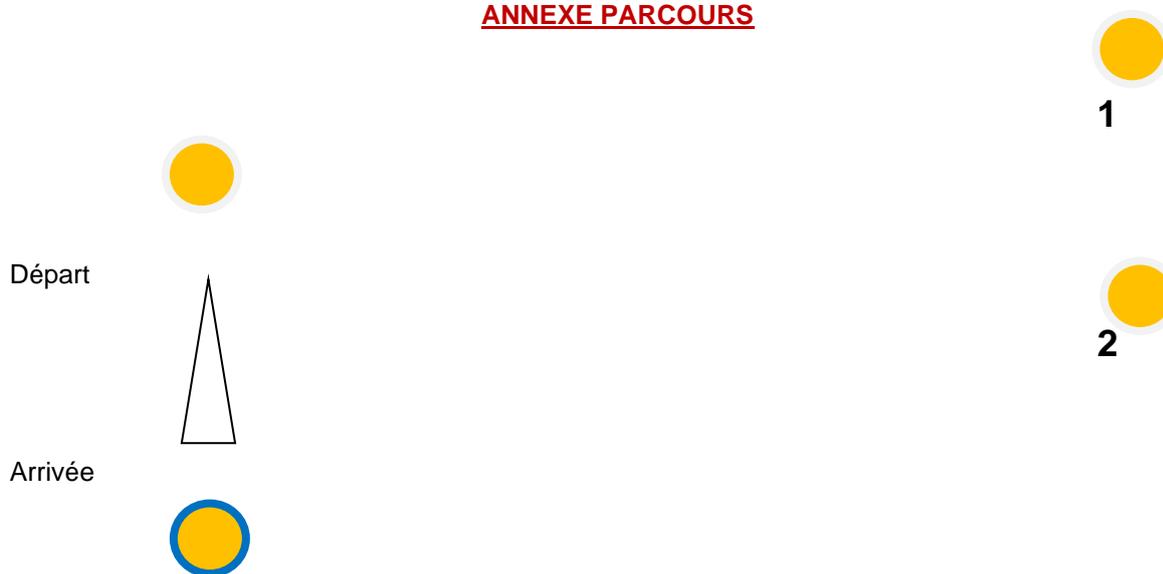
20. PRIX

Des prix seront distribués au plus tôt après les dernières courses

Arbitres désignés :

Philippe Pollet - Président du comité de course

ANNEXE PARCOURS



Parcours : Départ – 1 – 2 - Arrivée



ANNEXE ZONES DE COURSE

